

Accueil à Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Vice-Président du département du Nord, Madame la Présidente de la CAF, Monsieur le Président de la MSA, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Élus du territoire et du Conseil Municipal d'Anor, Madame la Gérante, Madame la Présidente de l'association Les Petits Lutins, Mesdames et Messieurs dans vos titres et qualités, chers Amis :

Nous y voilà ! Moment très attendu.

Depuis quelques semaines, le 1^{er} septembre exactement, la micro-crèche accueille ses premiers bambins.

Il y a un an, nous posons la première pierre (enfin presque, nous étions plutôt à poser la première fenêtre) avec vous, en se donnant rendez-vous ici-même pour l'ouverture à la rentrée scolaire.

Remontons le temps, rembobinons le film de ce beau projet.

Nous sommes en 2020 ! **Anaïs SERVIEN** et **Sabine LAMBRET** viennent à ma rencontre pour m'exposer leur initiative citoyenne.

Généreuse et ambitieuse cette initiative : proposer la construction d'une crèche à Anor pour répondre à un besoin crucial et identifié en matière de petite enfance sur le territoire de la commune.

Tous les voyants sont au rouge et il n'y a pas photo au niveau de la CAF et des services PMI du Département du Nord. Il faut agir !

Nous commençons notre partenariat avec de nombreuses rencontres, réunions de travail, projections.

Les objectifs affichés sont clairs :

1/ **Qualité d'accueil** : offrir un lieu moderne, chaleureux et fonctionnel, garantissant un accueil de qualité et les meilleures conditions d'éveil pour les enfants.

2/ Le **soutien aux familles** en permettant aux jeunes parents de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, tout en accompagnant les mamans isolées dans le maintien ou la recherche d'un travail.

En même temps, les contacts s'opèrent pour trouver les moyens financiers.

- **La CAF** se mobilise la première avec une enveloppe spécifique mais conditionnée à un délai contraint de réaction concrète.
- Une **rencontre** avec Monsieur Christian POIRET, Président du Département du Nord, ouvre une porte sur une contribution intéressante et opportune.
- **Le Pacte SAT2** ayant la thématique « petite enfance » nous permettrait d'obtenir une aide conséquente, Madame Corinne SIMON, Sous-Préfète, prêtant une attention toute particulière à notre projet

La boucle financière bien avancée, c'était sans compter sur la période compliquée et bloquante de la COVID19 des années 2020.21.22 ayant pour conséquence entre-autre augmentation des matériaux.

Il nous a donc fallu revoir le projet à la hausse avec des adaptations techniques afin de répondre aux **normes** et aux exigences.

Le lieu avait été identifié après un vote au sein du Conseil Municipal entre l'écoquartier de la Verrerie Blanche et la friche Flament dénommée Espace François Mitterrand, où nous sommes.

Comme vous le voyez, mais vous le savez Madame la Sous-Préfète, la commune d'Anor est **pionnière dans la gestion foncière** de ses friches et est reconnue par de nombreuses institutions ADEME, DDTM, CEREMA, CEROD, École d'Architecture...

Ce site fut avant-gardiste dans son traitement, un écoquartier de première génération avant l'heure très certainement.

On y trouve de nombreux services comme :

- La restauration scolaire,
- Le gîte de groupe 2 épis, 30 places,
- La résidence Jean Servais de 9 logements,
- La résidence du Bocage de 18 logements,
- Le pôle musical en devenir,
- Les salles associatives,
- Les Restos du Cœur,
- La Protection Civile,
- L'École Maternelle Les P'Tits Loups dont nous fêtons les 20 ans.

Et aujourd'hui une **micro-crèche**.

Une implantation stratégique en cœur de ville, à proximité immédiate de l'école maternelle et des équipements publics, assurant ainsi une simplification de la logistique des familles et une continuité du parcours pour les plus jeunes.

Ce site honore la mémoire ouvrière des générations de l'ancienne usine Flament comme il garde en mémoire la colonie des Glaces de Boussois s'étant arrêtée en 1983.

En dehors de l'ancienne maison de maître et des annexes transformées, il nous restait ici il y a encore quelques jours, **l'ancien dortoir** de la colonie.

Je vous en ai parlé, Madame la Sous-Préfète, vous m'avez écouté. Cette verrue faisait partie du décor et la démolition était nécessaire et indispensable. Vous avez tout fait pour nous accorder un financement conséquent. Je vous en remercie très sincèrement car aujourd'hui, vous le constatez, il a disparu en un temps record pour laisser place à la réflexion d'un aménagement paysager de qualité.

Néanmoins, rendons lui hommage à ce préfabriqué car pendant une trentaine d'années, il nous fût bien utile, notamment pour accueillir plusieurs associations. La salle d'expression corporelle, les différents espaces ont accueilli plusieurs générations d'enfants et d'adultes. Sa vétusté énergétique nous a amené en 2024 à repositionner les associations présentes dans d'autres infrastructures sportives plus adaptées. La Protection Civile se voyant attribuer un container maritime adapté et modernisé.

Quels sont les acteurs de cet exemplaire réalisation ?

La commune d'Anor s'est appuyée sur une **assistance à maîtrise d'ouvrage** avec le gestionnaire des lieux au sein de la Résidence du Bocage : le **Groupe Promocil-Avesnoise**.

A la baguette, à la conception, le cabinet d'architecture de Julie GODEFROID assistée par Aline.

Une étroite collaboration avec les services de la PMI (Prévention Maternelle et Infantile) du Département, dirigés par Madame RIGOUT, assisté de Monsieur IPPOLITO, a permis de pousser au maximum les curseurs de l'exigence et de la performance, bénéficiant ainsi d'un financement complémentaire appréciable de Nord Durable.

Bien évidemment, nos deux porteuses, **Anaïs et Sabine**, demeuraient mobilisées et impliquées à nos côtés. Je pense cependant avoir descellé, **de temps en temps**, dans leurs regards des inquiétudes quant à l'importance du projet qu'elles n'imaginaient pas au début de notre rencontre.

Rendons hommage aux entreprises qui ont participé à ce bel ouvrage :

- Lot VRD : DE BARBA
- Lot terrassement et assainissement : DUFOSSEZ Construction
- Lot charpente/étanchéité, bardage/isolation : Matthieu LOCUTY
- Lot menuiseries extérieures : SARL Concept
- Lot électricité : APPELEC fils
- Lot chauffage, VMC, sanitaire : Antoine QUILICO
- Lot plâtrerie : BBI
- Lot agencement : GROSFILS
- Lot peinture/sol souple : SAE

Tout ce beau monde, sous la houlette de Juliet et Aline a œuvré pour relever le **challenge** d'en faire un bâtiment exemplaire, avec des matériaux biosourcés, des énergies renouvelables au travers d'une pompe à chaleur et d'une centrale photovoltaïque, la cinquième de la commune ! Cette micro-crèche s'inscrit de plain-pied dans le 21^{ème} siècle grâce à une conception originale d'une couleur rouge généreuse et accueillante.

Félicitations à vous, Mesdames pour votre professionnalisme, votre sens du dialogue, votre force de persuasion et de conviction.

J'en arrive aux remerciements.

Il faut savoir reconnaître et surtout dire « **merci** », car sans partenaires financiers, il n'y a pas de projet concret.

- **La CAF**, Madame la Présidente, avec les responsables des services de l'arrondissement, Mesdames DELBASSÉ et LAURENT nous ont incité, accompagné, soutenu dans le parcours : **270 000 Euros pour 14 places**.
- **Le Département du Nord**. Monsieur le Vice-Président, avec les services de la PMI, hyper présents, d'excellents conseils, très constructifs nous a accordé au titre de l'ADVB (Aide Départementale Villages et Bourgs) : **222 732 Euros** avec la bonification Nord Durable

- **L'État**, Madame la Sous-Préfète, au titre du **Pacte SAT2**, avec la précieuse collaboration de Mesdames DOBBELSTEIN et HAREG, nous a attribué **231 739 Euros**
- **La CCSA**, Monsieur le Président, sur notre enveloppe de 50 000 Euros nous a accompagné à hauteur de **17 222 Euros**. Le solde sera utilisé sur le **pôle musical** en 2026.

La commune d'Anor aura à sa charge **370 846 Euros** en TTC, récupérant en 2026 la TVA à hauteur de 149 000 Euros environ.

Que dire en conclusion

- Cette micro-crèche boucle les besoins des services à la population au niveau de la petite enfance
- La **participation financière** de la commune à hauteur de 370 846 Euros comme évoqué, affiche un **choix politique** fort et ambitieux en faveur de la jeunesse et des familles du territoire
- La **création d'emplois** est au rendez-vous : 5 ; un plus appréciable qui va dans le bon sens.

Merci à vous tous pour votre présence, votre implication et votre écoute.

Sabine, bon vent à vous et à l'association Les Petits Lutins présidée par votre amie Anaïs.

Beaucoup de réussite à vous et à l'équipe.